

52^e séance

LOI DE FINANCES POUR 2007

SECONDE PARTIE

Projet de loi de finances pour 2007 (n^{os} 3341, 3363).

Mission « Publications officielles et informations administratives »

ÉTAT C

Autorisations d'engagement : 190 231 704 € ;

Crédits de paiement : 199 850 000 €.

Après l'article 62

Amendement n^o 304 présenté par le Gouvernement.

Après l'article 62, insérer l'article suivant :

« Mission "Publications officielles et information administrative"

« Est autorisée, à compter du 1^{er} janvier 2007, la perception des rémunérations de services rendus par la direction de la Documentation française instituées par le décret n^o 2006-1208 du 3 octobre 2006 relatif à la rémunération des services rendus par la Documentation française. »

Mission « Culture »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 2 766 370 516 € ;

Crédits de paiement : 2 694 385 916 €.

Amendement n^o 262 présenté par le Gouvernement.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Patrimoines.....		
Dont Titre 2		
Création		
Dont Titre 2		
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture.....		2 270 000
Dont Titre 2	0	357 762
Totaux	0	2 270 000
Solde	- 2 270 000	

Amendement n^o 200 présenté par M. Dassault, rapporteur spécial au nom de la commission des finances et M. Méhaignerie.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Patrimoines.....	0	0
Dont Titre 2		
Création	0	400 000
Dont Titre 2		0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	400 000	0
Dont Titre 2	0	
Totaux	400 000	400 000
Solde	0	

Mission « Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale »

ÉTAT D

Autorisations d'engagement : 529 669 000 € ;

Crédits de paiement : 529 669 000 €.

Amendement n^o 224 présenté par MM. Brottes, Bloche, Françaix, Mathus, Tourtelier et les membres du groupe socialiste.

Après l'article 62, insérer l'article suivant :

« Les montants de la taxe fixés pour la publicité radiodiffusée et télévisée fixés à l'article 302 *bis* KD du code général des impôts sont majorés de 20 % à compter du 1^{er} janvier 2008. »

Annexes

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. le Premier ministre, le projet de loi de finances rectificative pour 2006.

Ce projet de loi, n^o 3447, est renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Thierry Mariani, une proposition de loi permettant aux exploitants de restaurants, bars et discothèques de petite taille d'avoir la liberté de déclarer leur établissement fumeur ou non fumeur.

Cette proposition de loi, n° 3438, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Jean-Marc Nesme, une proposition de loi visant à attribuer une aide spécifique pour tierce personne aux parents qui se trouvent dans l'incapacité physique de s'occuper de leurs enfants en raison d'une intervention chirurgicale ou de traitements médicaux lourds et invalidants.

Cette proposition de loi, n° 3439, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Jean-Claude Mignon, une proposition de loi visant à améliorer les règles relatives à l'implantation des aires permanentes d'accueil des gens du voyage.

Cette proposition de loi, n° 3440, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Jean-François Mancel, une proposition de loi permettant une décharge de la solidarité entre époux lors d'impositions complémentaires au paiement de l'impôt sur le revenu.

Cette proposition de loi, n° 3441, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Guy Teissier, une proposition de loi prévoyant l'indemnisation des commerces qui subissent des préjudices financiers en raison de travaux sur la voie publique.

Cette proposition de loi, n° 3442, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Alfred Almont, rapporteur de la délégation pour l'Union européenne, une proposition de résolution sur la réforme du volet interne de l'organisation commune des marchés dans le secteur de la banane, E 3266, déposée en application de l'article 151-1 du règlement.

Cette proposition de résolution, n° 3444, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Michel Herbillon, rapporteur de la délégation pour l'Union européenne, une proposition de résolution sur le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, E 3102, déposée en application de l'article 151-1 du règlement.

Cette proposition de résolution, n° 3446, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN RAPPORT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Philippe Houillon, un rapport, n° 3436, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation

et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n° 3338).

DÉPÔT D'UN RAPPORT SUR UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de Mme Chantal Brunel, un rapport, n° 3437, fait au nom de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur la proposition de résolution de M. Daniel Garrigue, rapporteur de la délégation pour l'Union européenne sur l'obtention d'une dérogation à l'Organisation mondiale du commerce en vue de favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés publics (E 1285) (3395).

DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de MM. Philippe-Armand Martin (Marne) et Gérard Voisin un rapport d'information, n° 3435, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur la situation de la viticulture.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Alfred Almont, un rapport d'information, n° 3443, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur la réforme du volet interne de l'organisation commune des marchés dans le secteur de la banane, (Com [2006] 489 final/n° E 3266).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Michel Herbillon, un rapport d'information, n° 3445, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, (Com [2006] 91 final/n° E 3102).

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communications du 10 novembre 2006

E 3314. – Proposition de décision du Conseil concernant la participation de la Communauté à l'augmentation de capital du Fonds européen d'investissement (COM [2006] 0621 final) ;

E 3315. – Proposition de règlement du Conseil sur le commerce de certains produits sidérurgiques entre la Communauté et l'Ukraine (COM [2006] 0622 final) ;

E 3316. – Proposition de règlement du Conseil sur le commerce de certains produits sidérurgiques entre la Communauté et la République du Kazakhstan (COM [2006] 0624 final) ;

E 3317. – Proposition de règlement du Conseil sur le commerce de certains produits sidérurgiques entre la Communauté et la Fédération de Russie (COM [2006] 0630 final).

Communication du 14 novembre 2006

E 3318. – Proposition de règlement du Conseil établissant les mesures de conservation et d'exécution applicables dans la zone de réglementation de l'Organisation des pêcheries de l'Atlantique du Nord-Ouest (COM [2006] 0609 final).